

1^{er} complément à

la recherche documentaire sur

le Mur d'Hannibal



Figure 1, Mur d'Hannibal, le petit abri de la première structure de rupture d'angle d'après Quartier-La-Tente, 2006 ⁽¹⁾

Romain Andenmatten

2007

⁽¹⁾ Toutes les illustrations sont de l'auteur, sauf contre indication.

Sommaire :

1) Introduction au complément :	3
2) Les documents écrits :	4
3) Les cartes :	13
4) L'inscription :	15
5) Rapprochements et éléments supplémentaires :	22
6) Conclusion au complément :	28
7) Références bibliographiques complémentaires :	29
8) Table des illustrations et extraits :	30

1) Introduction au complément :

Ce dossier se présente comme un complément à notre précédent travail "**Recherche documentaire sur le mur d'Hannibal**". Il fait suite à notre rendez-vous du 01.02.2007 avec monsieur Vincent Quartier-La-Tente et aux informations que nous avons pu partager avec lui. Ce travail est formé de cinq chapitres qui nous apportent des documents écrits supplémentaires liés au Mur d'Hannibal, des extraits de cartes topographiques représentant le Mur, un essai d'interprétation lié à l'inscription du petit abri de la première structure de rupture d'angle du Mur, la mise en évidence de quelques découvertes archéologiques régionales et une conclusion qui fait le point sur nos connaissances en prenant en compte ces informations.

2) Les documents écrits :

Nous avons réuni ici trois documents liés au Mur d'Hannibal, qui n'apparaissent pas dans notre travail précédent.

Le premier document est une lettre de monsieur Théo Lattion, "*Réflexions sur le Mur d'Annibal, Liddes, 21.12.1983*" composée d'une description de la structure, d'une hypothèse sur ses bâtisseurs et d'un croquis au 1:1000. (fig. 2, 3, 4, 5, 6 & 7)

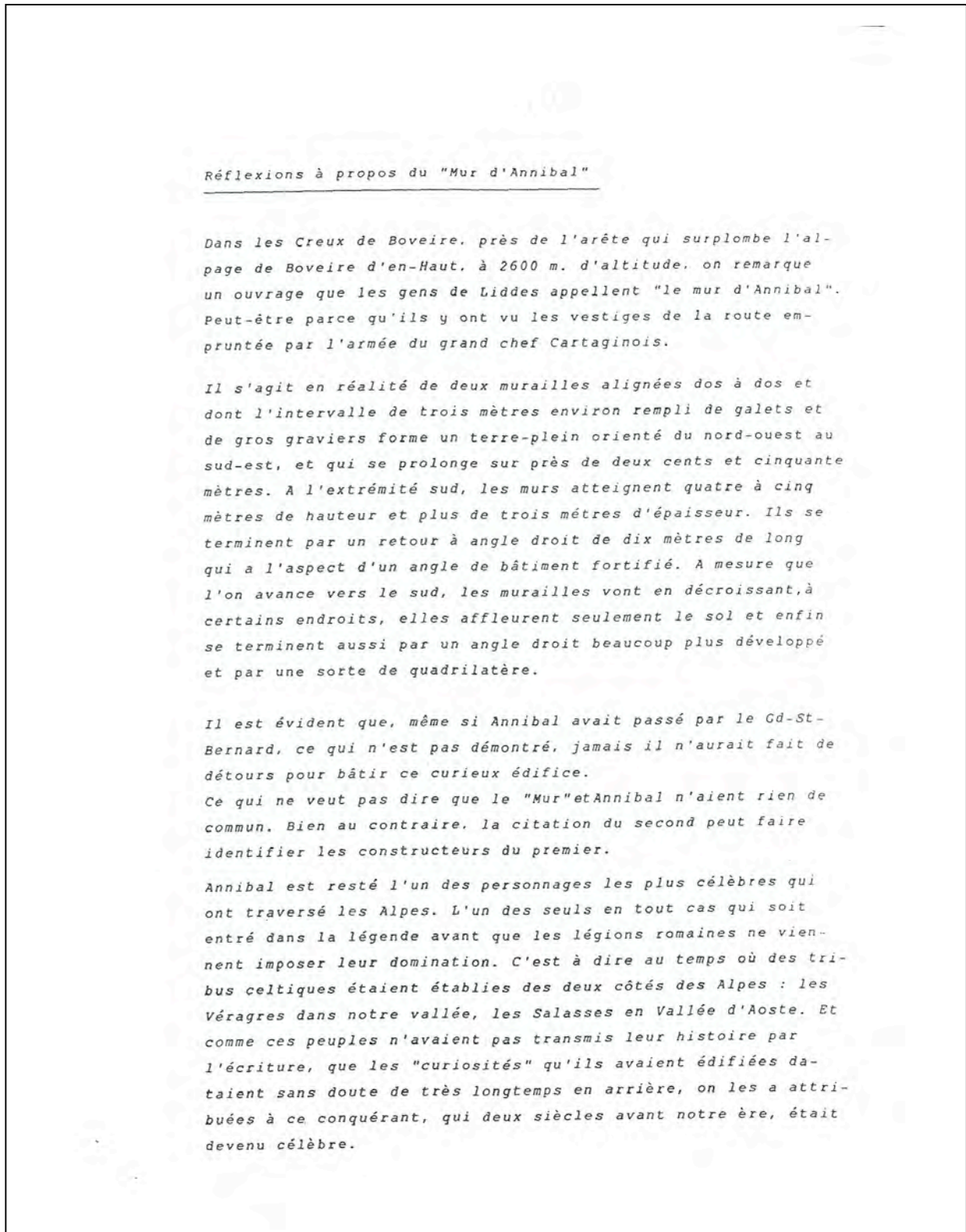


Figure 2, lettre sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983

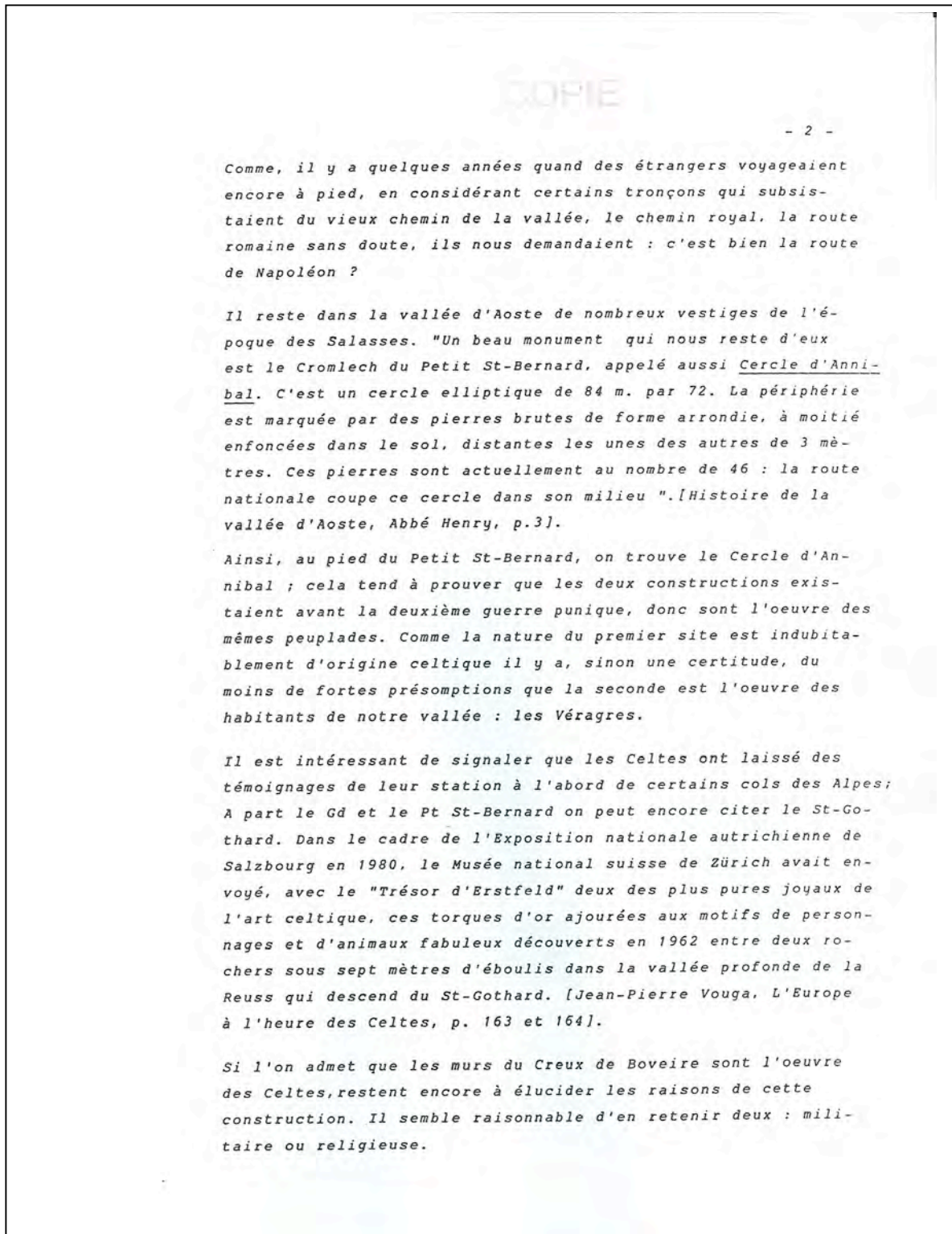


Figure 3, lettre sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983

COPIE

- 3 -

L'extrémité nord de l'ouvrage présente un peu l'aspect d'un bâtiment fortifié. Cela a fait germer l'idée que l'on pourrait se trouver en présence d'un retranchement des Sarrasins qui vers l'an mil occupaient entre autres les hauteurs qui séparent Bagnes et Liddes. Cependant, cela est assez invraisemblable car les récits de leur séjour ont été transmis par la tradition : les habitants de Commeire et Reppaz connaissent l'emplacement de la grotte où St-Mayeul a été retenu en otage et ceux de Chandonne et Fontaine appellent encore "les murs des Sarrasins" les quelques pans de murailles accrochés au rocher de la Deuvaz et qui supportaient un ancien bisse. Et puis, surtout, des deux façades manquantes du bâtiment qu'aurait pu être une maison forte, on ne voit aucun matériau écroulé. La place est nette sur un terrain nivelé où la roche alterne avec un maigre gazon.

Pourtant la perspective d'un ouvrage militaire prend de nouveau forme lorsque l'on découvre ce passage dans le livre de l'Abbé H. Boudet ; "La vraie langue celtique" pages 190, 191, 192 :

"L'art de la science guerrière, parmi les Belges, consistait surtout en un choix judicieux de leurs camps retranchés, qu'ils savaient fortifier de manière à les rendre inexpugnables. On a retrouvé des restes de ces enceintes fortifiées, que M. Louis Figuier croit être contemporaines de l'âge de la pierre (L'homme primitif).

[Pour trouver, dit-il, les témoignages encore debout des guerres des hommes de l'âge de la pierre, il faut nous transporter dans la partie de l'Europe qui forme aujourd'hui la Belgique. Oui, à l'âge de la pierre, par delà toute tradition écrite, les peuples de cette contrée guerroyaient déjà, soit entre eux, soit contre d'autres peuples venus du dehors. On en a la preuve par les enceintes fortifiées ou camps retranchés, qui ont été découverts par MM. Hamour et Himelette. Ces camps sont ceux de Furfooz, de Pont-de-Bonn, de Simon, de Jemelle, de l'Hastedon et de Poilvache.

Ces divers camps présentent des caractères communs. Ils sont généralement établis en surplomb de vallées escarpées, sur un massif de rochers, formant une sorte de promontoire, qui est relié au reste du pays par un étroit passage. Un large fossé était creusé dans cette langue de terre, et le camp tout entier était entouré d'une épaisse muraille de pierres, simplement assemblées les unes contre les autres, sans aucun mortier ni ciment.

Figure 4, lettre sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983

- 4 -

Au camp de l'Hastedon, près de Namur, cette muraille, qui était encore bien conservée au moment de sa découverte, mesurait trois mètres de largeur, sur une hauteur à peu près égale. Lorsqu'ils étaient attaqués, les hommes, réunis dans l'enceinte, faisaient pleuvoir sur les assaillants des pierres empruntées à leur mur, lequel devenait ainsi tout à la fois un ouvrage de défense et d'attaque".

Ces divers camps sont généralement établis en surplomb de vallées escarpées, sur un massif de rochers formant une sorte de promontoire qui est relié au reste du pays par un étroit passage. Ces considérations correspondent bien à la situation en question - le Col de l'Ane figurant l'étroit passage. Mais notre mur ne forme pas une enceinte et il est difficile d'imaginer quelle stratégie pourrait employer un éventuel défenseur. A l'est, les combattants seraient dispersés dans un vaste pierrier, et à l'ouest sur une étroite bande de terrain surplombant le précipice.

Si l'on exclut le motif militaire reste celui à but religieux ou mytique.

Le profil de cet ensemble de murailles fait penser à un reptile, comme un serpent au relief beaucoup plus accentué au nord où se verrait la tête allant en décroissant pour se terminer par un crochet qui figurerait la queue. Devant la gueule du serpent, on remarque une surface qui a l'apparence d'un dallage disloqué aux mesures géométriques bien définies : d'un côté une ligne droite et de l'autre des décrochements de douze mètres d'abord, puis de six mètres ensuite.

Est-ce le parvis d'un temple ou la langue du dragon ?

A propos de dragon, on pense au livre de Louis Courthion : "Les veillées des mayens". Parmi maintes légendes propres aux divers villages de l'Entremont, celle qui nous intéresse aujourd'hui est celle du serpent volant de Versegères; le dragon fabuleux qui hante les taillis et les murgères de la rive droite de la Drance : la Vuivre ! La légende de Versegères est certainement une survivance de croyances et de pratiques celtiques qui étaient communes à toutes les tribus.

Figure 5, lettre sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983

COPIE

- 5 -

Henri Vincenot en faisant parler le Prophète (le druide qui a traversé les âges) et qui nous explique ce qu'est la Vouivre : le fluide astral qui rejoint la Vouivre, leur union relie le Ciel et la Terre. C'est le même fil conducteur. Platon l'a dit, Aristote aussi : la lumière est une succession de petites parcelles qui se poussent les unes les autres et si on sait les capter... Ah coquin si on sait les capter !

....C'est le grand serpent celui qui a des ailes lorsqu'il descend du ciel et aussi celui qui n'a pas d'ailes lorsqu'il sort de la terre. Dans la mythologie de mon pays il y a un régiment de Saints mâles qui promènent en laisse le serpent qu'ils ont apprivoisé. Il y a Saint Armel, Saint Derien, Saint Méen, Saint Pol, Saint Car, Saint Curvin, Saint Kernau, Saint Mahorn et même une sainte femelle : Sainte Marguerite qui a passé le licol à ce montre qu'on appelle la Vouivre. (pour notre part, nous avons St-Bernard) C'est resté dans la seule légende bretonne (!) mais ici (en pays Eduen) nous avons des tas de lieux qui nous rappellent cette Vouivre. Ce serpent est une image bien sûr, qui symbolise le courant qui relie le ciel et la terre et il faut s'installer convenablement sur son passage si on veut le capter et en faire profiter les hommes. Et c'est ce que font ces compagnons que tu vois là. Ils font comme "ceux des grosses pierres" ils cherchent à se placer au mieux pour lui tendre un piège et le domestiquer".
(Henri Vincenot, Les Etoiles de Compostelle, p. 54).

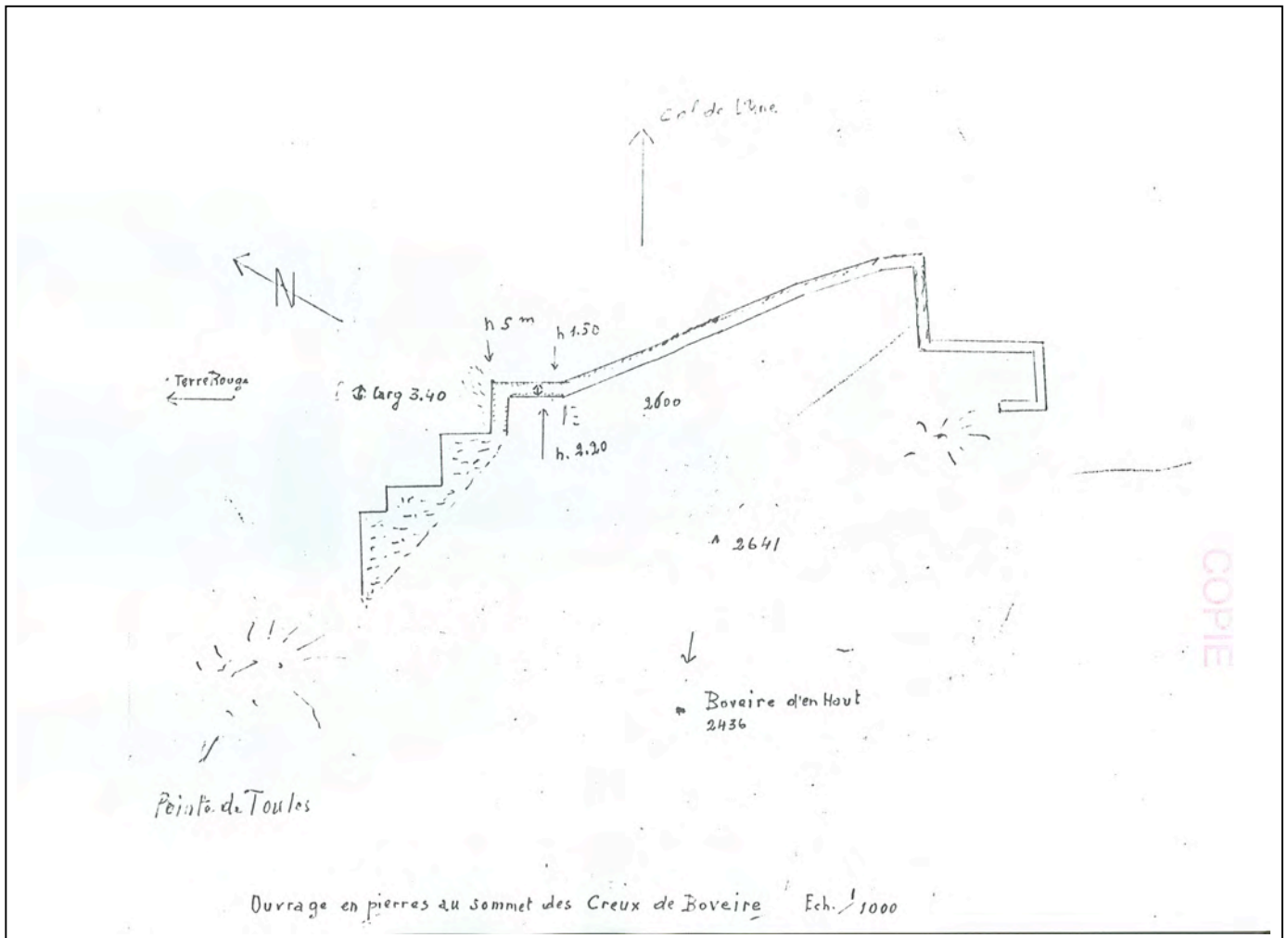
C'est peut-être ce qu'ont fait nos lointains ancêtres, les contemporains de ceux des pierres dressées de Courmayeur. Ceux de Versegères, de Liddes et d'autres lieux ont construit là-haut sur les hauteurs du Coeur, le grand serpent, celui qui attire le fluide astral et relie le Ciel à la Terre. Comme de nos jours on dresse des croix sur les montagnes, des statues à la Vierge et au Christ-Roi, pour nous assurer de la bienveillance du ciel.

Evidemment, ce sont là des suppositions, des hypothèses. Pour lever le voile sur l'énigme du "Mur d'Annibal", il faudrait des études faites par des spécialistes et certainement des fouilles sérieuses.

Liddes, le 21.12.1983

Théo LATTION

Figure 6, lettre sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983



COPIE

Figure 7, croquis du Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983

Le second document, également l'œuvre de monsieur Théo Lattion, est un article paru dans le "Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 23.11.1993" nommé "Le mystère du mur d'Hannibal" (fig. 8).

Le mystère du mur d'Hannibal



Au pied des Combins, à 2640 m d'altitude, les vestiges du mur d'Hannibal.

g. Laurent

Pour quelle raison, en quel siècle, ou en quel millénaire nos ancêtres ont-ils donné ce nom à un ouvrage situé à 2640 mètres d'altitude au-dessus de Liddes?

Les bergers, les chasseurs de chamois ont toujours été intrigués par ces murs de pierres sèches érigés presque sur le cheminement du col de l'Ane au pied du Petit-Combins où l'armée carthaginoise aurait pu passer.

Voici comment l'ouvrage se présente: tout d'abord deux murs d'angle de 12 mètres de côté, de 3 m 40 d'épaisseur et de 5 mètres de haut au maximum.

Du côté du levant, la muraille se prolonge vers le sud sur une soixantaine de mètres en décroissant jusqu'à ne plus qu'affleurer le gazon. Cette partie de l'ouvrage offre l'aspect d'un chemin surélevé. Un chemin? Non, car à son extrémité il dévie quatre fois à angle droit pour finalement reprendre la direction de son point de départ.

Pour cerner le mystère, à partir de l'autre mur d'angle se développe vers le nord-ouest une sorte de parvis dallé dont l'un des côtés forme des angles symétriques de 12 mètres de côté.

La longueur totale de l'ouvrage est de 250 mètres.

A quel usage a pu servir cette œuvre hybride?

A des fins militaires? Elle n'est pas située de manière à faciliter une défense. Par contre on jouit de là d'un point de vue remarquable allant jusque près du Grand-Saint-Bernard au sud, et les hauteurs du Bas-Valais au nord. Cela pourrait être un poste d'observation tout désigné pour transmettre des signaux.

Mais alors à quoi bon ce parvis et ce prolongement sinueux vers le sud?

A mon humble avis, cette construction est un monument, un témoin que nous ont laissé les Vénètes, ces Celtes qui habitaient la vallée. Une sorte de cairn, d'édifice à vocation astronomique ou religieuse, comme le cercle d'Hannibal du Petit-Saint-Bernard et tant d'autres sites dans les Alpes et surtout dans l'ouest de l'Europe. Cela pourrait être un symbole. Une vouivre stylisée, ce dragon volant que vénéraient et craignaient tout à la fois les Celtes, et qui a tenu une grande place dans nos légendes valaisannes.

Ce dragon fut sans doute dès avant et pendant le Moyen Âge le symbole du paganisme des anciennes croyances à éradiquer. Nous en avons des exemples dans notre région: saint Georges transperce le dragon de son glaive, saint Bernard l'enchaîne avec son étole.

L'imagination se débride près de cette construction si déroutante par son emplacement, ses dimensions, ses fantaisies.

Théo Lattion

Figure 8, article sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1993

Le troisième est un article de monsieur Quartier-La-Tente qui devrait paraître dans le courant de l'été 2007 "L'énigme du Mur d'Hannibal! Enfin une piste!, *La vallée du Gd-St-Bernard, Comités d'animation de Liddes, Liddes, 2007*" dans lequel il présente ses résultats de recherche liés à l'interprétation de l'inscription de la première structure de rupture d'angle (fig. 9 & 10).

L'énigme du Mur d'Annibal! Enfin une piste!

Dans une précédente édition¹, nous avons évoqué ces ruines mystérieuses situées à 2643m d'altitude, au-dessus de Liddes, dans le secteur de la Pointe de Toules, et que l'on nomme le Mur d'Annibal!

Aucune trace tangible permettant sa datation n'ayant été repérée lors de cette première approche, quatre hypothèses quant à ses origines possibles avaient alors été présentées:

- construction celte (III^e-II^e siècles avant J-C)
- construction "sarrasine" (IV^e- X^e siècles)
- fortification militaire (XV^e siècle)
- construction civile (XVIII^e-XIX^e siècles)

COPIE
parution en été 2007!

Or, en été 2005, lors d'une nouvelle visite du site en compagnie de mon épouse et de Jacques Weber, résident de Vichères et récemment nommé, depuis, Recteur de l'Université de Genève, nous avons découvert une pierre gravée qui pourrait conduire à une piste plus concrète sur l'origine de ce fameux Mur d'Annibal!

Située à l'intérieur d'un abri sous roche offrant bien des similitudes avec certains dolmens répertoriés, comme, par exemple celui de la nécropole del Puntone, en Toscane, cette pierre gravée comporte deux lignes de signes (11 au total, avec 7 signes différents) que j'ai tout d'abord assimilés à des runes:

1^{ère} ligne

⊗ 7 1 7 1 ⊗ 1

2^e ligne

X | E |

De retour à Morges, j'ai effectué, sur la base des photographies prises sur le site, des recherches comparatives avec des alphabets runiques anciens et récents (germanique, suédo-norvégien et danois); malheureusement, les signes gravés du Mur d'Annibal ne figuraient pas, ou alors que partiellement, dans ceux-ci, mais offraient néanmoins une certaine ressemblance. Petite déception! Me souvenant alors d'un autre alphabet évoqué dans un ouvrage² écrit par un Valdotaïn, Joseph Henriët, j'ai contacté ce dernier qui m'a indiqué que celui-ci, un alphabet lépontique, figurait dans une recherche numismatique italienne traitant de la monnaie celtique de l'arc alpin³. Il s'agit du " *Secondo alfabeto leponzio (III e II secolo a.C.)*" ou alphabet arpétar (AR = rocher. PE = sous. TAR = habitant.)

Effectuant les mêmes recherches comparatives avec ce nouvel élément, bonne surprise, j'y retrouve les 7 signes différents figurant sur notre fameuse pierre gravée!

¹ *L'énigme du Mur d'Annibal*. V. Quartier-La-Tente. La Vallée du Gr-St-Bernard. Liddes et Bourg-St-Pierre vous informent... N° 55-Déc.2005

² *Nos ancêtres les Sarrasins des Alpes*. J. Henriët. Cabédita.2002.

³ *Monetazione celtica dell' arco alpino*. A. Pautasso. Keltia Editrice.

Figure 9, article sur le Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2007

Si l'on transcrit maintenant en alphabet contemporain les inscriptions du "Mur d'Annibal" à partir de cet alphabet lépontique (ou arpéтар), on lit:

1^{ère} ligne:


 O N I N A O P C O P I E

2^e ligne:


 K I B I

De prime abord, les mots formés, ONINAOP et KIBI, n'ont guère de signification, mais sachant que les signes lépontiques se lisent de droite à gauche, on peut alors lire:

P O A N I N O
. I B I K .

Or les montagnes de la région sont regroupées sous le nom d' *Alpes pennines* et leurs habitants, à une certaine époque, étaient appelés les *Poenins* (POANINO)! Quant au terme IBIK, il reste pour moi intraduisible pour le moment, mais il pourrait s'agir d'un mot tronqué évoquant peut-être une tribu de Lombardie, les *Libici* (ou LIBIKI).

La découverte de cette pierre protégée par un abri sous roche et portant des signes clairement identifiés comme étant liés à cet alphabet lépontique est importante pour tenter de situer l'origine de ce mystérieux "Mur d'Annibal"; on peut maintenant imaginer une construction datant d'une période très ancienne dont on devra encore affiner la fourchette lorsque des fouilles officielles auront permis de dégager d'autres traces humaines sur le site, comme des monnaies, des outils, des armes, des débris de poteries ou des ossements. Je rappelle ici que le site du Mur d'Annibal est en zone classée archéologique et que toute fouille au moyen d'outils est soumise à autorisation de l'archéologue cantonal.

Ayant rassemblé ces éléments nouveaux, je me suis bien sûr rendu aux Moulins, chez notre ami Théo Lattion, pour les lui présenter et je peux vous affirmer avoir vu des étincelles s'allumer dans le regard de cet homme passionné par sa vallée, cette magnifique vallée d'Entremont dont il m'a fait entrevoir les mystères de son histoire. Salut Théo!

Vincent Quartier-La-Tente. Morges. (VD)

Merci à Anne-Françoise, Ginette, Jacques, Pierre-Marie et tous les amis de Liddes pour leur patience pour ma passion et pour leur soutien !

Figure 10, article sur le Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2007

3) Les cartes :

Nous avons cité dans notre précédent travail trois cartes topographiques, où le Mur d'Hannibal se trouvait représenté. Nous avons réuni, ci-dessous, des extraits de ces trois cartes pour imaginer notre propos.

"La carte 1:50000, Orsières, 1878 " : Le Mur y apparaît sous la forme d'une ligne brisée accompagnée de la mention « Rnes », abréviation pour ruines (fig.11).

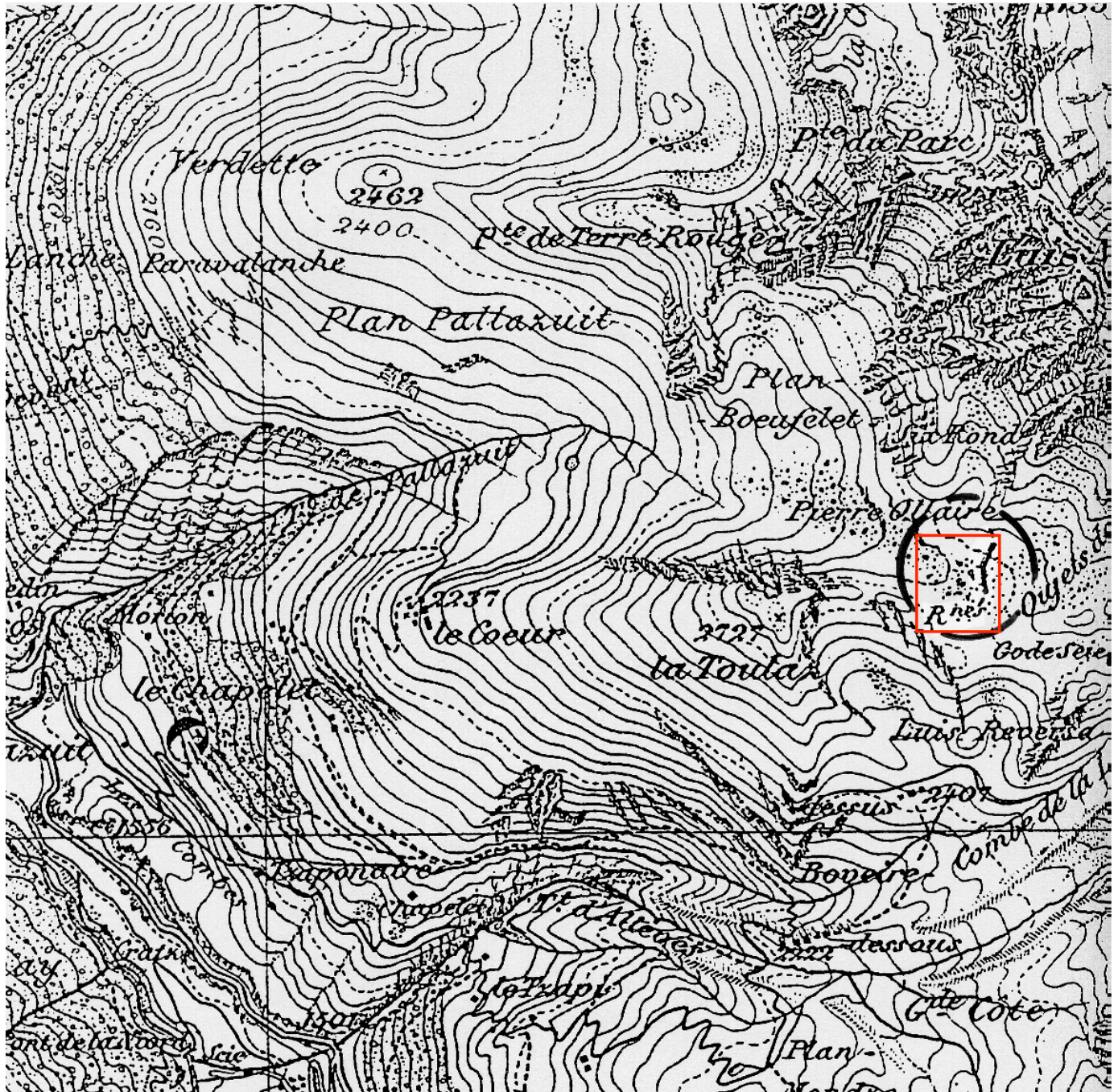


Figure 11, carte "1:50000, Orsières, 1878" avec marquage de la zone du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006

"La carte 1:50000, Col du grand St Bernard, 1905 " : Le Mur y est figuré par un report de pierre et le mot « mur » (fig. 12).

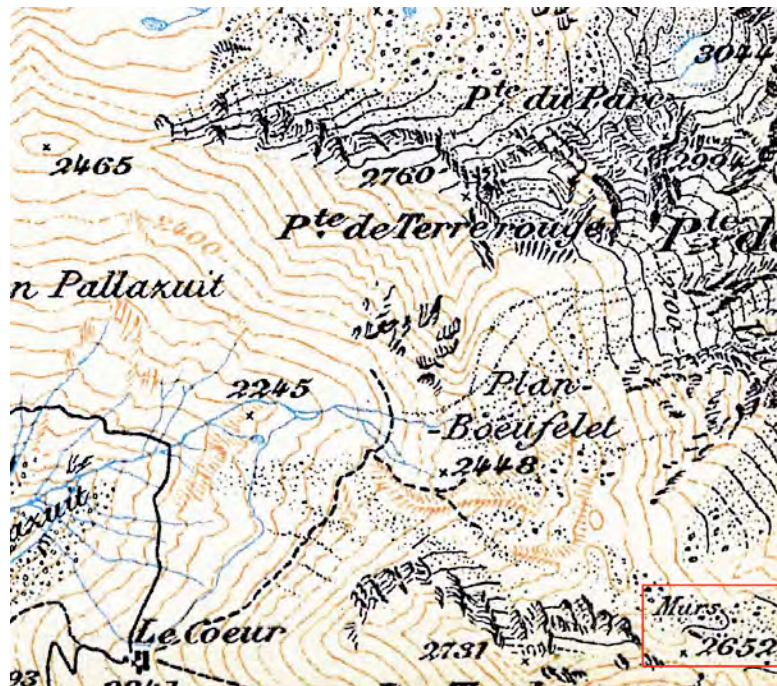


Figure 12, carte "1:50000, Grand-Saint-Bernard, 1905" avec marquage de la zone du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006

"La carte 1:50000, Orsières, 1935, TA-529 " : Le Mur y est marqué sous la forme d'une ligne de pointillés (fig. 13).

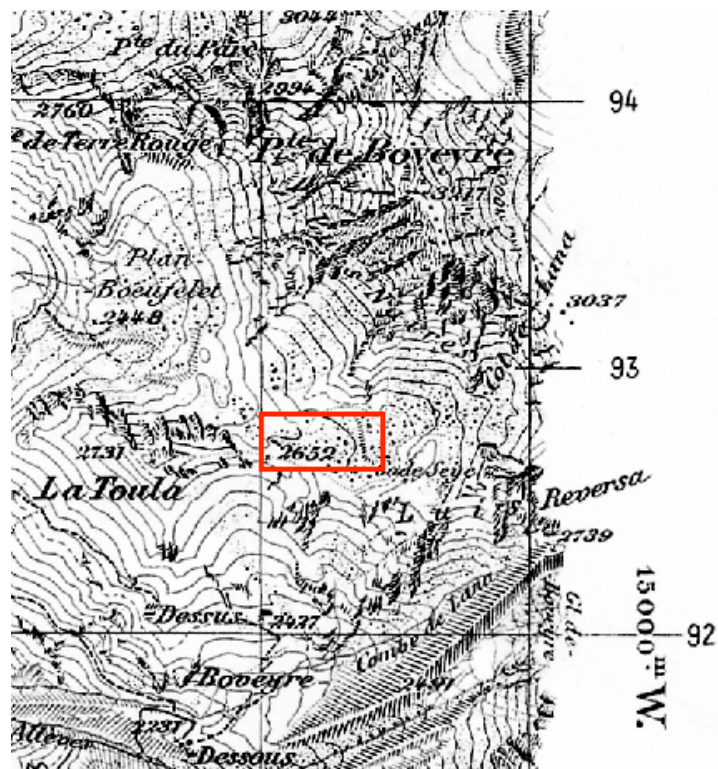


Figure 13, carte "1:50000, Orsières, 1935, TA-529" avec marquage de la zone du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006

4) L'inscription :

Nous avons cité dans notre précédent travail une inscription gravée sur une des pierres à l'intérieur d'un petit abri créé dans l'angle sud ouest de la première structure de rupture d'angle du Mur d'Hannibal (fig. 14).

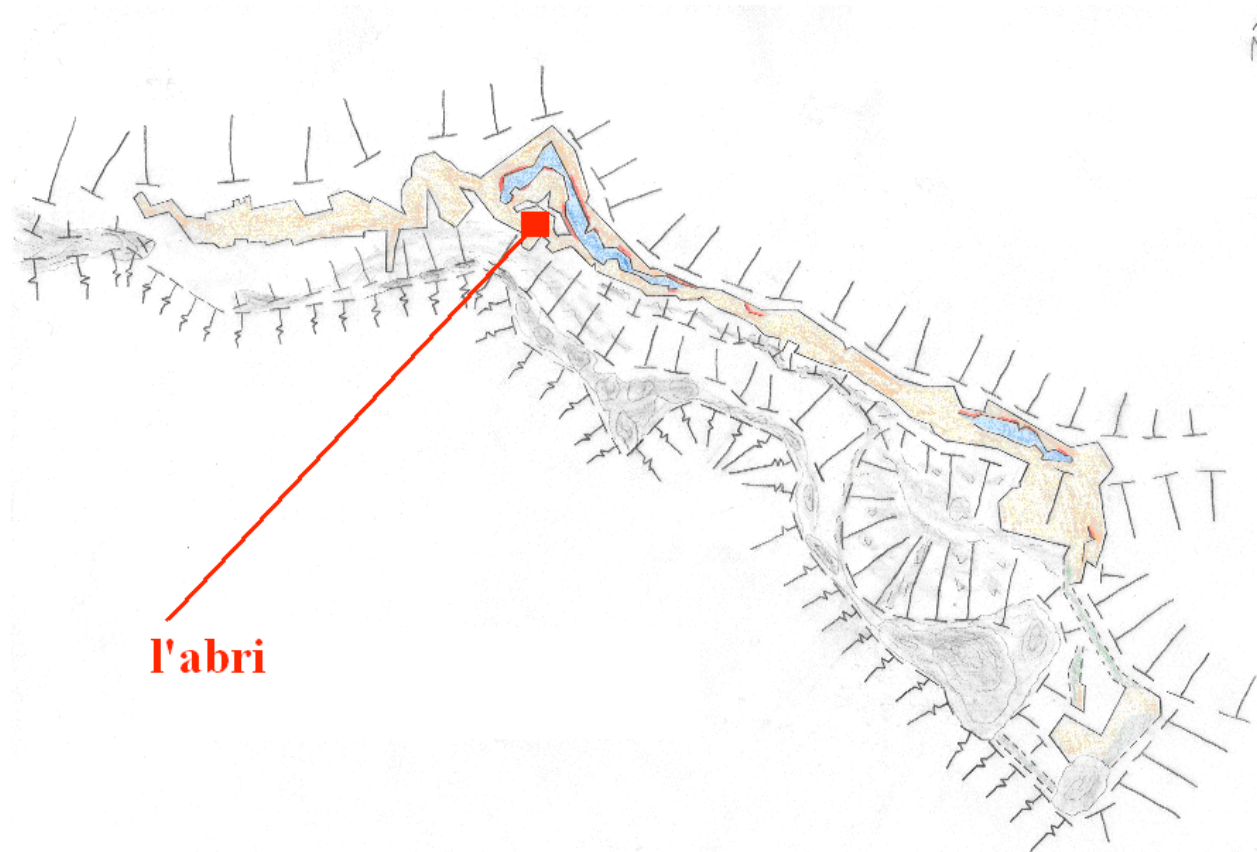


Figure 14, Mur d'Hannibal, position de l'abri sur planum

Cet abri est formé d'une dalle de plus d' $1,5\text{m}^2$ et d'une épaisseur de plus de 25cm soutenue par un appareil de blocs de 15cm à 90cm⁽²⁾. Le volume intérieur peut être estimé à 1m^3 (fig. 15). La forme générale de l'abri se rapproche de celle de petits dolmens tel celui de la nécropole de Puntone en Toscane (fig. 16) mais également à celle d'abri de bergers bien connu dans les Alpes.



Figure 15, l'abri du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006



Figure 16, dolmen de Puntone d'après Lontcho, 2006

⁽²⁾ Ces dimensions ont été estimées à l'œil et ne sont pas le résultat de mesures.

À l'intérieur de cet abri, sur un des plus gros blocs de l'appareil est observable une inscription gravée dans la pierre. Cette inscription est formée de deux lignes dont la supérieure est formée de 7 signes et l'inférieure de 2 signes clairement visibles suivis de 3 à 5 signes beaucoup plus difficilement discernables sur les photos (fig. 17 & 18).



Figure 17, l'inscription du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006



Figure 18, l'inscription du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006

L'inscription n'ayant pas encore été relevée sur papier calque, son relevé sera avec celui de l'abri un des buts de nos investigations sur le site en 2007. Nous avons pour l'instant principalement travaillé à partir de photos pour notre observation et notre interprétation de l'inscription. Nous avons retravaillé les photos pour accentuer les contrastes et mieux faire ressortir les signes. Le relevé des signes à partir des photos pour la première ligne laisse peu de doutes, tandis que pour la seconde, seuls les deux premiers signes sont clairs. Le reste de la ligne est beaucoup plus sujet à interprétation, d'où la nécessité d'un relevé plus précis sur le site (fig. 19, 20, 21 & 22).



Figure 19, l'inscription du Mur d'Hannibal



Figure 20, l'inscription du mur d'Hannibal

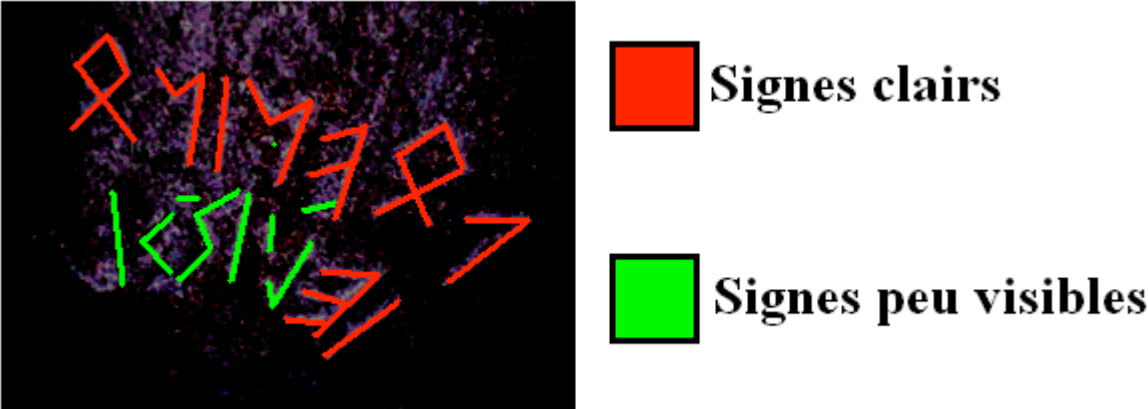


Figure 21, essai de surmarquage de l'inscription du Mur d'Hannibal

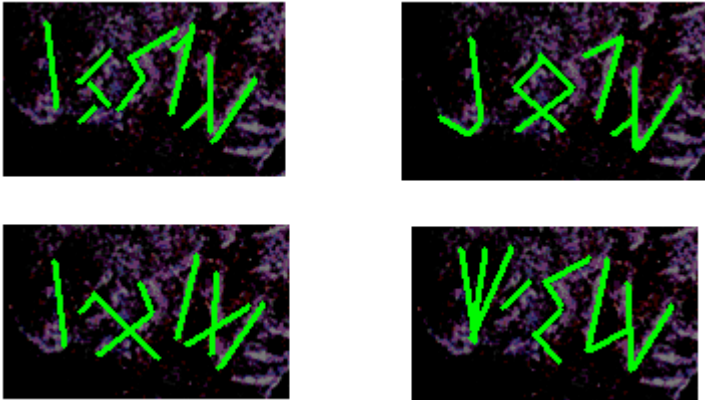


Figure 22, essai de surmarquage de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

Nous avons, suite à cette observation, cherché des signes qui pourraient correspondre à ceux de cette inscription dans les alphabets connus pour nos régions. Les caractères pour lesquels nous avons trouvé la plus grande correspondance se trouvent être des alphabets lépontiens sinistroverses qui sont situés : pour le premier au VIe s. av. J.-C. et pour le second entre les IIIe et IIe s. av. J.-C. (fig. 23 & 24).

		Celtique		Grec		Étrusque		Latin	
		La Tène	Hallstatt	Grec		Étrusque		Latin	
		Gaulois cisalpin → ← (Nord de l'Italie 300 av. J.-C. ?)	Lépontique → ← (Suisse S/ Italie N) 600 300 av. J.-C. av. J.-C. ? ?	← (Grèce) VIIe s. av. J.-C. ?		← (Nord de l'Italie) VIe s. av. J.-C. ?		→ (Italie centrale) IVe s. av. J.-C. Ier s. apr. J.-C. ? ?	
		Gaulois cisalpin	Gola-secca	Lugano	Grec		Etrusque	Latin	Latin cursif
a		Λ	λ A	Λ Λ	Δ Δ	A	Λ	λ Λ	
b					Β Β		B	B	
c /g/k/					< C	> /k/	C	C G /g/	
d					Δ D		Ɔ	d	
e		E	≡	≡ II	Ɔ	≡	E	II	
/f/v/w/			Ɔ		Ɔ Ɔ		Ɔ	Ɔ	
z			≠	≠	I	I	I		
ch, h					H	≡	H	H	
th			⊙		⊕ ⊙	⊕ ⊙			
i		I	I	I	I	I	I	I	
k		K K	λ	λ	K	λ	K	K	
l		L	λ	λ	λ	λ	L	L	
m		M	M	M M	λ	λ	M	M	
n		N	λ	λ λ	λ	λ	N	N	
o		O	O	O	O		O	O	
p		Ɔ	1	1	Ɔ	1	Ɔ	e	
s		≠	≠	≠		≠			
q					Q	Q	Q	Q	
r		D Ɔ	Ɔ	Ɔ	P R	Ɔ Ɔ	R	R	
s		λ λ λ	ε ε ε	ε ε	λ λ	λ λ λ	S	λ	
t		X	X +	X	T	+	+	T	
u		V	V U	V	Y V	Y V	V	V	
j									
ph					⊕	⊕			
kh		Ɔ	↓	↓	Ɔ ↓	↓			
ks/x							+	X	✕

Figure 23, comparaisons d'alphabets d'après Hitz, 2005

A	A	A
B	B	B
V	V	V
Z	Z	Z
θ	θ	θ
I	I	I
K	K	K
L	L	L
M	M	M
N	N	N
P	P	P
̄S (e)	̄S (e)	̄S (e)
R	R	R
S	S	S
S	S	S
T	T	T
U	U	U
X	X	X
O	O	O

A	A	A
B	B	B
Z	Z	Z
I	I	I
K	K	K
L	L	L
M	M	M
N	N	N
P	P	P
̄S (E)	̄S (E)	̄S (E)
R	R	R
S	S	S
S	S	S
T	T	T
U	U	U
X	X	X
O	O	O

PRIMO ALFABETO LEPONZIO
(VI SECOLO a.C.)

SECONDO ALFABETO LEPONZIO
(III e II SECOLO a.C.)

Figure 24, les alphabets lépontiens d'après Pautasso, 1994

Ces deux tables des signes pour les alphabets lépontiens nous permettent d'effectuer des essais de transcription en alphabet contemporain de l'inscription du Mur d'Hannibal.

Le résultat de la transcription pour la ligne supérieur serait "POENINO" en se basant sur la table de Hitz ou "POANINO" en se basant sur celle de Pautasso (fig. 25).

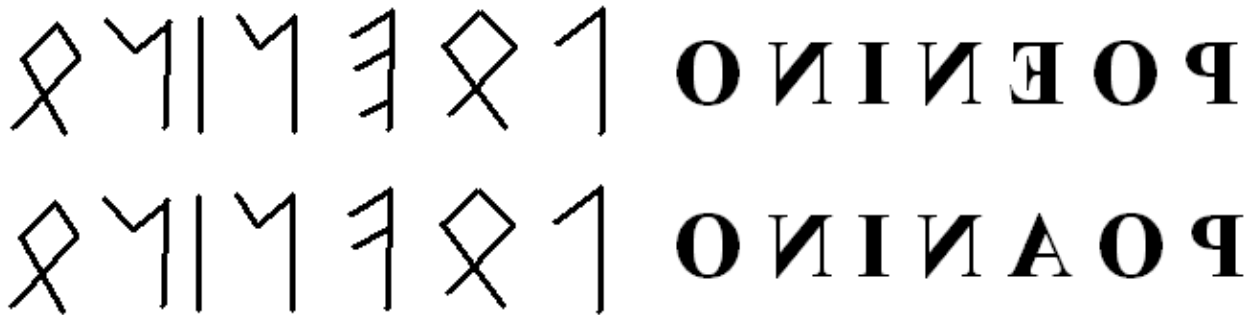


Figure 25, essais de transcription de la première ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

Pour la seconde ligne notre analyse divisera artificiellement l'inscription en quatre composantes. La première étant formée des 2 signes clairement identifiable et les trois autre du reste (fig. 26, 27, 28, 29 & 30).

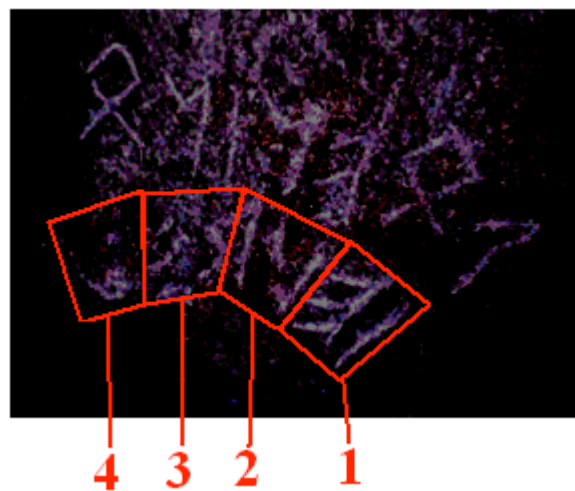


Figure 26, les composantes de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

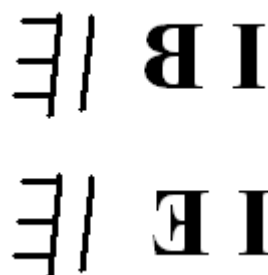


Figure 27, essais de transcription de la première composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

|X|ITI 1X|PAI |X|IK
 X̄ S̄

Figure 28, essais de transcription de la seconde composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

◇ O
 ⚡ S

Figure 29, essais de transcription de la troisième composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

| I
 V KH/X

Figure 30, essais de transcription de la quatrième composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal

Notre interprétation de la première ligne de l'inscription est donc similaire à celle de monsieur Quartier-La-Tente. Tandis que nous ne nous avancerons pas à proposer aujourd'hui de transcription sûre de la seconde ligne au-delà de la première composante. Le reste de la ligne pourrait posséder des caractères ligaturés et nécessitera un relevé plus précis de l'inscription pour être interprété.

5) Rapprochements et éléments supplémentaires :

Suite à la transcription d'une partie de l'inscription nous avons effectué des recherches pour retrouver d'autres traces d'alphabets lépontiens dans les Alpes et mettre en rapport le résultat de notre transcription avec des découvertes archéologiques.

Le mot "**POENINO**" ou "**POANINO**" de la première ligne de l'inscription peut être mis en rapport avec le nom du col du Grand-Saint-Bernard qui dans l'antiquité était "**Summus Poeninus**". Une série d'ex-voto romains métalliques ont été retrouvés sur le col. Ils sont les seuls éléments de ce type découverts à ce jour ; ayant échappé à la réutilisation et étant restés en place jusqu'aux fouilles archéologiques de 1760. Parmi ces ex-voto, le plus ancien est celui-ci : "Phoebus, esclave de Fuscus, esclave de Tibère-César. J'ai accompli mon vœu librement envers Poeninus (=Jupiter pennin), ainsi que tu le mérites PHOEBUS FUSCI / TI-CAESARIS / POENINO V[OTUM] S[OLVIT] L[IBENS] M[ERITO]"⁽³⁾. Cet ex-voto est donc l'offrande de l'esclave d'un esclave (fig.31) à "**Poeninus**" ou le Jupiter pennin sous le règne de Tibère. Et sachant que Tibère porta le titre de César de 4 à 14 après Jésus-Christ. Elle peut être datée de cette période sans trop de doute. Le nom de "**Poeninus**" quant à lui vient de "**Pen**", divinité des sommets vénérée par les Celtes puis intégré chez les romains sous le nom de Jupiter pennin. Il lui fut dédié, au milieu du 1er siècle de notre ère, un petit temple de 7 sur 10m sur le col du Grand-Saint-Bernard (fig. 32).



Figure 31, ex-voto trouvé au Grand-Saint-Bernard d'après <http://www.gsbernard.ch>



Figure 32, reconstitution du temple de Jupiter pennin et des deux mansions du col Grand-Saint-Bernard d'après <http://www.gsbernard.ch>

⁽³⁾ Traduction d'après <http://www.gsbernard.ch>

Une intéressante tablette en schiste sur laquelle sont gravés des caractères lépontiens a été découverte lors de fouilles dans la commune d'Ayent en Valais en 2003. Un extrait de la description de cette découverte est présenté ci-dessous (fig.33 & 34).

AYENT, distr. D'Hérens LT + R
 Argnou, Les Frisses, parcelle 7786 (maison Aymon)
 Fig. 1a-b
 Coordonnées : CNS 1286, env. 123°190/597°010 ; altitude env. 800 m.
 Intervention du 17 février au 3 mars 2003.
 Surface de la fouille env. 400 m².
 Mandataire : bureau d'archéologie TERA ; responsable Olivier PACCOLAT.
 Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Parmi ce mobilier, un objet particulier a été découvert à la base de la démolition, directement contre le mur de façade du bâtiment. Il s'agit d'un fragment d'une petite inscription écrite en alphabet nord italique ou lépontien. Cette petite tablette en schiste poli (longue de 6,2 cm, haute de 3 cm — fig. 1a et 1b —) comporte deux lignes de texte fragmentaire difficiles à déchiffrer que nous livrons ici à la sagacité des chercheurs. Cette découverte paraît étrange dans le contexte d'une villa gallo-romaine des III^e – Ve siècle après J.-C., puisque l'inscription est datable de l'Âge du Fer, sans doute des III^e-I^{er} siècles avant J.-C. Comment alors interpréter sa présence à cet endroit ? Il s'agit soit d'une relique transmise de génération en génération, soit, plus probablement, d'un élément résiduel provenant des environs immédiats. En effet, les travaux exploratoires de 2002 ont montré qu'une occupation antérieure à la villa était attestée sur le Plateau des Frisses, notamment des structures et des niveaux de l'Âge du Fer découverts directement en aval de l'édifice romain.

Bureau d'archéologie TERA, Olivier PACCOLAT.

Figure 33, extrait de description de la tablette d'Ayent d'après Vallesia, 2004



Figure 34, photo et dessin de la tablette d'Ayent d'après <http://www.signese.ch>

Des statères en or portant des légendes en caractères lèpontiens (fig. 35) ont été retrouvés dans la vallée du Rhône, dans le val d'Aoste et à une exception sur le plateau suisse. Des drachmes padanes qui ont été trouvée principalement en Italie du nord une partie porte également des caractères lèpontiens (fig.36, 37, 38 & 39).



Figure 35, statères à légende en caractères lèpontiens d'après Pautasso, 1972

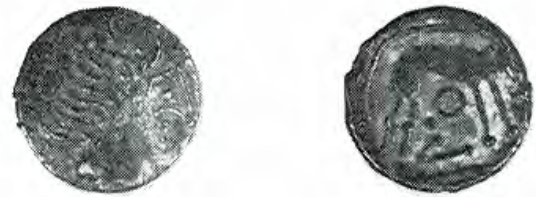


Figure 36, drachme à légende en caractères lèpontiens d'après Pautasso, 1972

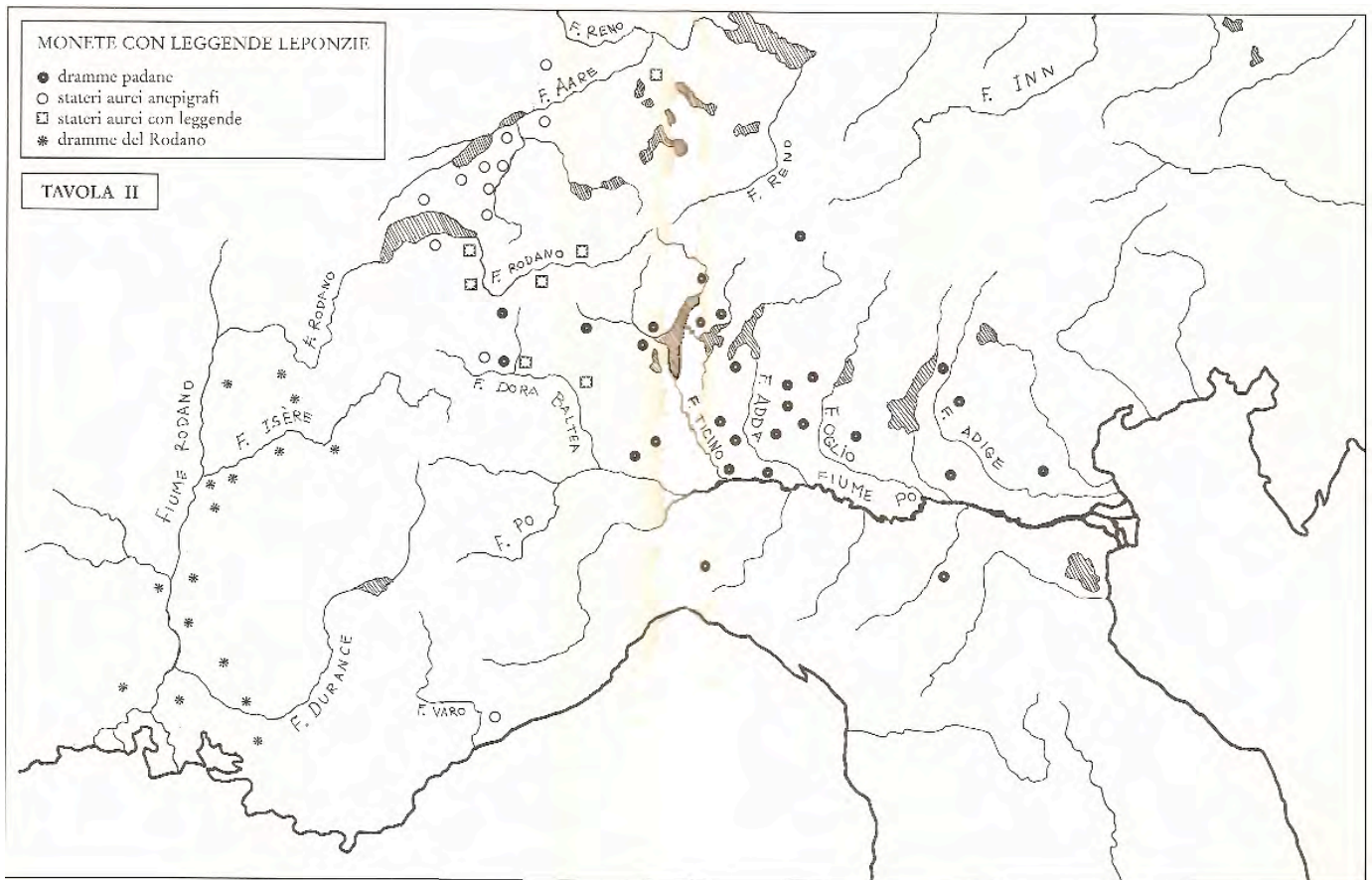


Figure 37, dispersion des monnaies à légendes lèpontiennes d'après Pautasso, 1994



Figure 38, légendes léponciennes sur monnaies d'après Pautasso, 1994



Figure 39, légendes léponciennes sur monnaies d'après Pautasso, 1994

Les découvertes archéologiques sont nombreuses dans la région du Grand-Saint-Bernard et du Val d'Entremont et s'étalent sur une période allant de l'âge du Bronze à aujourd'hui. Certaines des découvertes archéologiques de la région sont donc d'un intérêt certain pour mieux comprendre les contextes possibles de la construction du Mur.

Du mobilier attribué à une tombe de l'âge du bronze ancien, ont été retrouvés près de Liddes. Ce sont un collier, un bracelet (fig. 40), une lame de poignard et hache en forme de bec de canard (fig. 41).



Figure 40, collier et bracelet du bronze ancien d'après <http://www.gsbernard.ch>



Figure 41, hache et lame de poignard du bronze ancien d'après <http://www.gsbernard.ch>

Des fragments de fer, et des éléments celtiques d'avant la conquête romaine dont un rasoir font partie des découvertes de la Tène finale dans le val d'Entremont.

Deux structures qui s'apparentent à un dolmen et un cromlech font également partie du panorama archéologique de la région (fig. 42 & 43).



Figure 42, dolmen du Grand-Saint-Bernard d'après <http://www.gsbernard.ch>



Figure 43, cromlech du Grand-Saint-Bernard d'après <http://www.gsbernard.ch>

Une troisième structure située non loin de Liddes, dénommée par les gens de la région le Tumulus, mériterait également un intérêt particulier. Elle ne se trouve pas en zone archéologique et n'est de ce fait pas protégée.

L'objet nommé "**la dague du Beaufort**" est également à signaler (fig. 44). Cette épée courte d'une longueur de env. 70cm a été découverte en 1980 par monsieur Roger Maret de Fully. Monsieur Maret l'a trouvée dans un pierrier à 5km du Mur d'Hannibal (fig. 45) près du sommet du Beaufort (3048m) lors d'une chasse. Cet objet a été expertisé par l'institut d'armes anciennes de Grandson comme une dague de chasse ou de défense du XIV ou XVe siècle. Aucune recherches approfondies n'ont à ce jour été effectuées pour déterminer les conditions qui ont amené cet objet à ce trouver à cet endroit. Il ne possède aujourd'hui aucuns liens avec le Mur d'Hannibal mais son lieu de découverte n'étant pas éloigné ; nous avons trouvé judicieux de le relever.



Figure 44, la dague du Beaufort d'après Quartier-La-Tente, 2006

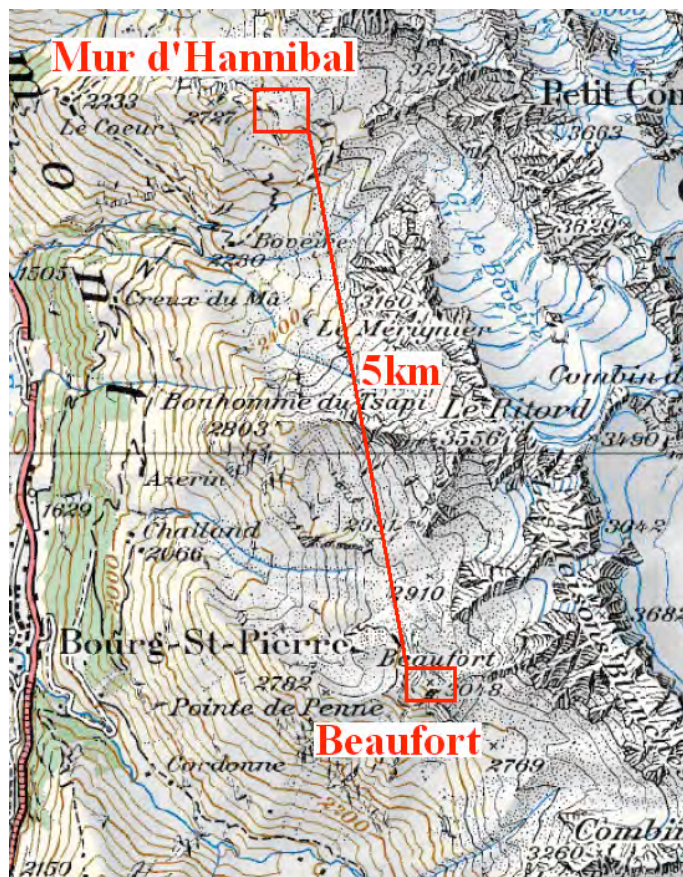


Figure 45, distance du Beaufort au Mur d'Hannibal d'après <http://www.swisstopogeodata.ch>

Sans aucun lien avec l'objet précédent, nous signalerons qu'à l'ouest du Beaufort se situe une montagne dont le nom pourrait faire référence à Pen ou Poeninius, la "**Pointe de Penne ou de Penna**" (fig. 46).

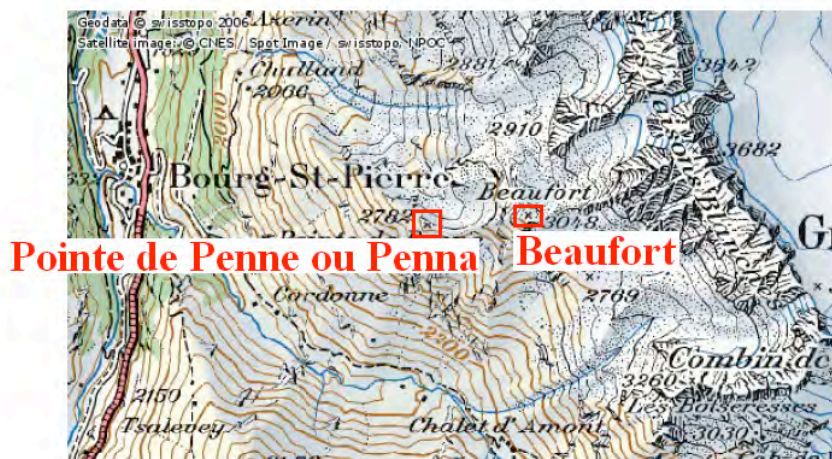


Figure 46, position de la Pointe de Penne ou Penna d'après <http://www.swisstopogeodata.ch>

6) Conclusion au complément :

Ce premier complément à la recherche documentaire sur le Mur d'Hannibal nous apporte principalement un supplément de sources écrites, l'illustration de nos propos sur les références cartographiques liées au mur, un essai de description, transcription et de mise en rapport avec d'autres éléments archéologique de l'inscription découverte sur le mur et la présentations de différentes découvertes liées soit aux caractères lépontiens, soit à l'archéologie et la toponymie de la région du Grand-Saint-Bernard. L'inscription de Ayent, les statères à légendes lépontiennes et drachmes également à légendes léontiennes nous donne un aperçut des liens que nous pourrions approfondir pour de futures comparaisons avec l'inscription du Mur d'Hannibal. Certains chercheurs, tel Pautasso, lient également les Ubères à la langue lépontienne mais nous ne pouvons infirmer ou confirmer ces dires.

L'inscription du mur d'Hannibal nous pose plusieurs questions mais la plus importante est son authenticité. Sa situation, bien visible, dans un abri à proximité d'un chemin de randonnée, le résultat de la transcription de sa première ligne "**POENINO**" ou "**POANINO**" et le fait qu'elle n'ai été citée dans aucuns des travaux de nos prédécesseurs avant 2006 pourraient être des facteurs de doute sur son authenticité et en faveur d'une réalisation moderne. Sa spécificité est par contre un facteur en faveur d'une inscription datant des IIIe ou IIe siècles avant J.-C.. Il faut toutefois remarquer que même si cette inscription venait à être authentifiée, elle ne nous donnerait en aucun cas des informations de datation pour le Mur d'Hannibal. Les liens entre une inscription sur une pierre de l'appareil d'un mur et le mur proprement dit ne pouvant être assurés. Comme présenté dans notre précédent travail, seule la découverte d'éléments datable, mobilier ou autres, au niveau des fondations de la structure pourra effectuer ce lien. L'inscription, si elle est authentifiée, pourra nous donner un point fixe dans la chronologie d'occupation du site, le déplacement du bloc sur lequel, elle est gravée, nous apparaissant comme peu envisageable au vu du relief et de l'altitude. La réutilisation de ce bloc lors de l'édification de structure successive et le fait que l'inscription soit insérée dans une structure qui ne lui serait pas contemporaine serait quant à elles, des hypothèses tout à fait envisageables.

Nous effectuerons en août 2007, en collaboration avec monsieur Philippe Curdy, conservateur du musée archéologique de Sion, une journée de prospection sur le site. Nous serons également accompagnés lors de cette journée d'un spécialiste italien des inscriptions lépontiennes qui se chargera de l'authentification de l'inscription et d'un restaurateur qui en effectuera un moulage. Nous procéderons, suite aux résultats de cette journée, à une demande de relevé topographique du site auprès de l'office cantonal d'archéologie dans le courant 2008. Nous pourrons ensuite effectuer les demandes d'autorisation pour les premiers travaux de sondage sur le site durant la même année.

Ce travail contient des informations provenant d'un article non publié de monsieur Quartier-La-Tente ainsi que les résultats de ses recherches jusqu'à aujourd'hui. Nous le remercions pour la confiance qu'il nous a accordée et espérons avoir encore la possibilité de collaborer avec lui dans nos prochaines investigations. Merci!

7) Références bibliographiques complémentaires ⁽⁴⁾ :

Les ouvrages :

Bibliothèque cantonale du Valais (Sion) & Archives cantonales (Valais) & Musée de Valère (Sion) & Musée de la Majorie (Sion) : "*Vallesia*", Archives cantonales du Valais, Sion, 2004.

Pautasso (Andrea) : "*Monetazione celtica dell'arco alpino*", keltia editrice, Aosta, 1994, p.40.

Pautasso (Andrea) : "*Helvètes ou Salasses? La monnaie du val d'Aoste avant l'occupation romaine*", revue suisse de numismatique, revue suisse de numismatique, 1972.

Les articles :

Quartier-La-Tente (Vincent) : L'énigme du Mur d'Hannibal! Enfin une piste!, "*La vallée du Gd-St-Bernard*", Comités d'animation de Liddes, Liddes, 2007 (à paraître).

Théo (Lattion), Le mystère du mur d'Hannibal, "*Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*", Sion, 23.11.1993, p.44.

Internet :

<http://www.gsbernard.ch>

Autres :

Théo (Lattion) : "*Réflexions sur le Mur d'Annibal*", Liddes, 21.12.1983 (lettre).

Quartier-La-Tente (Vincent) : "*L'énigme du Mur d'Hannibal*", Morges, 2006 (power point).

Hitz (Hans-Rodolf) : "*Les inscription de Gozel*", Bâle, 2005 (PDF).

⁽⁴⁾ Seules les références bibliographiques qui n'étaient pas citées dans "Recherche documentaire sur le Mur d'Hannibal" sont citées ici.

10) Table des illustrations⁽⁵⁾ et extraits :

Figure 1	Mur d'Hannibal, le petit abri de la première structure de rupture d'angle d'après Quartier-La-Tente, 2006	1
Figure 2	Lettre sur Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983	4
Figure 3	Lettre sur Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983	5
Figure 4	Lettre sur Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983	6
Figure 5	Lettre sur Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983	7
Figure 6	Lettre sur Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983	8
Figure 7	Croquis du Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1983	9
Figure 8	Article sur Mur d'Hannibal d'après Lattion, 1993	10
Figure 9	Article sur Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2007	11
Figure 10	Article sur Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2007	12
Figure 11	Carte "1:50000, Orsières 1878" avec marquage de la zone du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006	13
Figure 12	Carte "1:50000, Grand-Saint-Bernard, 1905" avec marquage de la zone du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006	14
Figure 13	Carte "1:50000, Orsières, 1935, TA-529" avec marquage de la zone du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006	14
Figure 14	Mur d'Hannibal, position de l'abri sur planum	15
Figure 15	L'abri du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006	15
Figure 16	Dolmen de Puntone d'après Lontcho, 2006	15
Figure 17	L'inscription du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006	16
Figure 18	L'inscription du Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2006	16
Figure 19	L'inscription du Mur d'Hannibal	16
Figure 20	L'inscription du Mur d'Hannibal	16
Figure 21	Essai de surmarquage de l'inscription du Mur d'Hannibal	17
Figure 22	Essai de surmarquage de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	17
Figure 23	Comparaisons d'alphabets d'après Hitz, 2005	18
Figure 24	Les alphabets lépontiens d'après Pautasso, 1994	19
Figure 25	Essais de transcription de la première ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	20

⁽⁵⁾ Toutes les illustrations sont de l'auteur, sauf contre indication.

Table des illustrations et extraits (suite) :

Figure 26	Les composantes de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	20
Figure 27	Essais de transcription de la première composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	20
Figure 28	Essais de transcription de la seconde composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	21
Figure 29	Essais de transcription de la troisième composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	21
Figure 30	Essais de transcription de la quatrième composante de la seconde ligne de l'inscription du Mur d'Hannibal	21
Figure 31	Ex-voto trouvé au Grand-Saint-Bernard d'après http://www.gsbernard.ch	22
Figure 32	Reconstitution du temple de Jupiter pennin et des deus mansiones du col Grand-Saint-Bernard d'après http://www.gsbernard.ch	22
Figure 33	Extrait de description de la tablette d'Ayent d'après Vallesia, 2004	23
Figure 34	Photo et dessin de la tablette d'Ayent d'après http://www.signese.ch	23
Figure 35	Statères à légende en caractères lépontiens d'après Pautasso, 1972	24
Figure 36	Drachme à légende en caractères lépontiens d'après Pautasso, 1972	24
Figure 37	Dispersion des monnaies à légendes lépontiennes d'après Pautasso, 1994	24
Figure 38	Légendes léponciennes sur monnaies d'après Pautasso, 1994	25
Figure 39	Légendes léponciennes sur monnaies d'après Pautasso, 1994	25
Figure 40	Collier et bracelet du bronze ancien d'après http://www.gsbernard.ch	26
Figure 41	Hache et lame de poignard du bronze ancien http://www.gsbernard.ch	26
Figure 42	Dolmen du Grand-Saint-Bernard d'après http://www.gsbernard.ch	26
Figure 43	Cromlech du Grand-Saint-Bernard http://www.gsbernard.ch	26
Figure 44	La dague du Beaufort d'après Quartier-La-Tente, 2006	27
Figure 45	Distance du Beaufort au Mur d'Hannibal d'après http://www.swisstopogeodata.ch	27
Figure 46	Position de la Pointe de Penne ou Penna d'après http://www.swisstopogeodata.ch	27